



Canada's Research-Based
Pharmaceutical Companies



Research Canada
An Alliance for Health Discovery
Recherche Canada
Une alliance pour les découvertes en santé

UN AIGUILLON POUR LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

Consultations nationales sur les mesures budgétaires visant à protéger l'économie du Canada

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU MINISTRE DES FINANCES

LE 23 DÉCEMBRE 2008

MÉMOIRE PRÉPARÉ PAR :

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ UNIVERSITAIRES (ACISU)

L'ASSOCIATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE DU CANADA (AFMC)

BIOTECANADA

LES COMPAGNIES DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE DU CANADA (RX&D)

LA COALITION CANADIENNE DES ORGANISMES BÉNÉVOLES EN SANTÉ

MEDEC – LES SOCIÉTÉS CANADIENNES DE TECHNOLOGIE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

RECHERCHE CANADA : UNE ALLIANCE POUR LES DÉCOUVERTES EN SANTÉ

CONTEXTE

Le Canada dispose d'un grand nombre des éléments essentiels pour réussir dans l'économie axée sur le savoir, y compris une main-d'œuvre hautement qualifiée et quelques-uns des meilleurs hôpitaux de recherche, établissements d'enseignement et centres de recherche au monde. En collaborant, nous pouvons utiliser ces ressources pour faire en sorte que le Canada devienne un chef de file en sciences de la vie et un acteur clé dans l'économie mondiale.

Nos sept principales organisations nationales du domaine de la santé (voir l'annexe I) sont unies dans la conviction que le gouvernement fédéral peut transformer les difficultés économiques en occasions en fournissant des incitatifs, en tirant parti stratégiquement des éléments existants et en établissant des politiques qui stimuleront la croissance de l'emploi et la recherche et le développement dans le secteur des sciences de la vie.

Nous présentons ci-dessous des initiatives clés de haut niveau dans quatre secteurs d'intervention stratégiques qui appuient le secteur de la recherche et du développement et des sciences et de la technologie du Canada, et ce faisant, renforcent et stimulent la croissance de la productivité ainsi que la prospérité et la compétitivité économiques du pays.

1. LA POLITIQUE FISCALE

Bien que nos investissements publics dans la recherche en santé continuent d'augmenter, il devient de plus en plus important, comme l'a indiqué le gouvernement fédéral dans sa stratégie sur les sciences et la technologie, d'accélérer la transformation des nouvelles connaissances en produits et services innovateurs pouvant soutenir la concurrence dans une économie mondiale où les pays dépendent de plus en plus les uns des autres.

Toutefois, pour profiter pleinement de nos investissements publics et privés dans l'ensemble du continuum de l'innovation, qui va des découvertes fondamentales à la commercialisation, nous devons nous assurer que nos instruments de politique sont synchronisés efficacement.

Dans le contexte actuel où l'on explore les options pouvant stimuler l'activité et la croissance économiques, le gouvernement fédéral devrait envisager de prendre une série de mesures fiscales qui accéléreront l'investissement du secteur privé dans les sciences de la vie. Elles pourraient comprendre les mesures suivantes :

- Accroître l'efficacité du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS-DE). Par exemple, en harmonisant la définition de la recherche avec celle de l'OCDE, ce programme encouragera la recherche interdisciplinaire collaborative susceptible de renforcer la recherche en sciences de la santé au Canada et à attirer des capitaux pour les compagnies biotechnologiques à fort coefficient de recherche. Le coût de cet incitatif fiscal est modeste comparativement aux avantages qu'on peut en tirer.
- Autoriser les compagnies à demander une avance unique sur les pertes autres qu'en capital accumulées au lieu de réclamer d'autres dépenses admissibles pour la recherche.
- Introduire une exemption pour gains en capital qui serait applicable à tous les nouveaux investissements directs faits en 2009 et en 2010 par les compagnies ayant leur siège social au Canada qui investissent dans les sciences et la technologie au Canada.
- Mettre en œuvre des mesures pour encourager tous les Canadiens à continuer de faire des dons de charité en ces temps économiques difficiles. Ces dons, évalués à 300 millions de dollars par an, sont essentiels pour soutenir la recherche, l'innovation et la commercialisation dans le domaine de la santé partout au pays. Il a été prouvé que la

hausse rapide des dons, favorisée par l'autorisation de faire des dons directs d'actions et de titres, peut rapidement donner des résultats.

2. LES INFRASTRUCTURES

Pendant la dernière décennie, le Canada a construit un nombre considérable d'établissements de recherche de calibre mondial, en grande partie grâce à l'aide de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et, plus récemment, des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR). Une infrastructure à la fine pointe de la technologie est également essentielle pour attirer et conserver des chercheurs et étudiants exceptionnels et pour former la prochaine génération de chercheurs dans le secteur de la santé.

En collaboration étroite avec les hôpitaux et universités de recherche du pays, des chercheurs et cliniciens-chercheurs travaillant dans ces installations découvrent aujourd'hui les connaissances de demain et mettent le Canada à l'avant-garde dans de nombreux domaines cruciaux de la santé humaine, comme la recherche sur le cancer, les maladies cardiovasculaires, les sciences neurologiques, la santé mentale et la nanotechnologie. Ce savoir a non seulement produit plusieurs « premières mondiales », mais a aussi entraîné la création d'un certain nombre de compagnies dérivées qui procurent aux Canadiens des avantages sur le plan de la santé et de la richesse.

Les infrastructures de recherche jettent les bases de recherches révolutionnaires à moyen et à long terme, mais la construction de ces installations de classe mondiale crée aussi un nombre considérable d'emplois à court et à moyen terme. De plus, ces infrastructures, qui sont étroitement reliées aux hôpitaux et à d'autres établissements de santé, suscitent un grand sentiment de fierté dans les communautés où on les trouve et favorisent ainsi la cohésion sociale.

Dans un monde où le savoir est la nouvelle monnaie d'échange, les infrastructures de recherche donnent au Canada les outils qui lui permettent d'être propriétaires des facteurs de production (c'est-à-dire le terrain, la main-d'œuvre, le capital et l'entrepreneuriat), ce qui améliore la santé des Canadiens, et en plus, augmente le nombre d'emplois pour le personnel hautement qualifié ainsi que les revenus, les réserves de capital et les recettes publiques. Les infrastructures de recherche de calibre mondial attirent aussi les investissements étrangers et du secteur public qui renforcent nos industries des domaines de la santé et des biosciences. Par ailleurs, beaucoup de propositions exceptionnelles de calibre mondial n'ont toujours pas dépassé le stade de l'étude. Par conséquent, nos sept organisations encouragent le gouvernement fédéral à envisager de :

- continuer d'investir dans les infrastructures de recherche à la fine pointe de calibre mondial.

3. LES GENS

Le Canada produit une main-d'œuvre ayant un niveau élevé d'éducation qui peut tirer profit de la création, de la propriété et du transfert des connaissances. L'avenir appartient à nos citoyens hautement qualifiés qui ont la vision et l'esprit d'entreprise nécessaires pour créer le savoir et, en fin de compte, les innovations qui mènent à la création d'emplois et à une nouvelle prospérité économique.

Le Canada doit s'assurer que la recherche en santé est un *choix de carrière viable*. Les investissements dans la recherche sous forme d'une aide pour les infrastructures et de subventions de recherche peuvent produire le maximum d'avantages seulement si nous avons un milieu de recherche sain. Pour former et recruter des chercheurs spécialisés de calibre international qui

contribuent au transfert des résultats de la recherche dans le domaine public, nous avons besoin de programmes de financement qui appuient la recherche, notamment dans le milieu clinique où il est difficile d'établir un équilibre entre l'investissement dans l'innovation et le besoin immédiat de fournir des soins de santé. Les investissements destinés à permettre aux cliniciens-chercheurs et aux scientifiques de carrière de mener des recherches de classe mondiale au Canada créeront et soutiendront les carrières en recherche productives et transformatrices et l'application des découvertes de manière à améliorer la santé des individus et des populations.

Le Canada a besoin de solides programmes de recherche clinique et appliquée en santé qui fourniront des bourses d'aide salariale concurrentielles pour nos chercheurs les plus brillants en recherche appliquée sur la santé, afin qu'ils puissent mener à terme leurs recherches. Ce soutien serait axé sur des domaines extrêmement concurrentiels, mais ciblés représentant des priorités stratégiques pour le Canada et les fonds seraient versés par l'intermédiaire de nos organismes existants de financement de la recherche. Ceux-ci cibleraient les chercheurs nouveaux, de rang intermédiaire et chevronnés, des cliniciens-chercheurs ainsi que des étudiants au doctorat que les recherches dans des domaines liés à la santé intéressent.

Pour créer et recruter des chercheurs sérieux de calibre international qui contribuent de façon significative à faire passer les résultats de la recherche dans le domaine public, nous devons :

- investir dans des programmes destinés à assurer un soutien aux scientifiques de carrière existants et à appuyer le perfectionnement professionnel de la prochaine génération de scientifiques;
- créer un programme innovateur pour assurer le financement des cliniciens-chercheurs actuels et appuyer la formation de la prochaine génération.

Dans une économie du savoir où les entreprises et les emplois seront axés sur le talent humain, ce seront les personnes hautement qualifiées qui feront la différence sur le plan de la concurrence. À l'avenir, assurons-nous de former et de conserver les esprits les meilleurs et les plus brillants pour la recherche et le développement au Canada.

4. LA RECHERCHE BREVETABLE

La recherche brevetable est la création de connaissances fondamentales qui rendent la commercialisation possible. En d'autres termes, la recherche brevetable alimente le processus de commercialisation. Elle joue aussi un rôle important en stimulant les investissements du secteur privé dans la RD canadienne. Il incombe au gouvernement de s'assurer de créer un terrain propice à la *création* et à la *commercialisation* de nouvelles idées en continuant d'accroître les investissements dans la recherche brevetable et en facilitant les rapports entre les chercheurs et l'industrie. L'ampleur et la portée des occasions à saisir au Canada pourraient produire des avantages économiques et pour la santé représentant plusieurs milliards de dollars. Cette activité pourrait aussi créer des occasions professionnelles sans précédent dans les domaines de la santé et des sciences de la vie.

En examinant les mesures susceptibles de stimuler l'activité économique, le gouvernement devrait envisager :

- Une augmentation globale de ses investissements dans la recherche brevetable par l'intermédiaire des organismes subventionnaires et une hausse de 100 millions de dollars de l'investissement dans la recherche brevetable par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

À cause de l'effet multiplicateur, une hausse de 100 millions de dollars de l'investissement dans la recherche brevetable par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) engendrerait 230 millions de dollars en avantages économiques. Puisque 80 % du financement de la recherche sert à embaucher des personnes hautement qualifiées, un tel investissement créerait plus de 2 000 emplois directs et un nombre considérablement plus élevé d'emplois indirects. Une injection immédiate de cette ampleur est une *dépense de fonds publics à haut rendement* : elle maximisera l'expansion des laboratoires existants partout au pays et réduira au minimum la nécessité d'accroître les investissements dans de nouvelles infrastructures.

Rôle du secteur privé

Il est évident que le gouvernement fédéral joue un grand rôle pour soutenir et favoriser les sciences et la technologie. Toutefois, le secteur des entreprises demeure un bailleur de fonds important pour la recherche et le développement dans le secteur de la santé au Canada. Puisque l'innovation est essentielle au progrès économique et à la qualité de vie, la concurrence en vue d'obtenir une part des investissements mondiaux pour la recherche et le développement est de plus en plus féroce et les économies qui tardent à adopter des stratégies concurrentielles favorisant réellement l'innovation se trouvent déjà à l'arrière du peloton.

En réfléchissant aux mesures clés susceptibles de stimuler l'activité économique, il importe que le gouvernement fédéral tienne compte du fait que le secteur des entreprises veut avant tout des mesures législatives et des régimes fiscaux et de réglementation efficaces et efficaces destinés à *encourager* les investissements. Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait envisager de :

- fournir des fonds pour aider Santé Canada à accélérer l'évaluation de nouveaux traitements thérapeutiques, technologies médicales, etc., et l'accès à ces innovations.

Le secteur des entreprises s'intéresse tout autant, et avec raison, à la façon dont nous traitons la propriété du savoir et dont les créateurs de ces innovations sont récompensés. Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait envisager de :

- mettre en œuvre un régime de propriété intellectuelle concurrentiel qui est une condition préalable essentielle au maintien et à la croissance d'un secteur des entreprises canadien innovateur, dynamique et de calibre mondial.

ANNEXE I

RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR LES ORGANISATIONS NATIONALES DU DOMAINE DE LA SANTÉ QUI PRÉSENTENT CE MÉMOIRE AU MINISTRE DES FINANCES

Porte-parole des hôpitaux d'enseignement et des régies régionales de la santé ainsi que de leurs instituts de recherche, *l'Association canadienne des institutions de santé universitaires (ACISU)* compte parmi ses membres plus de 45 organisations de nature variée, allant de l'hôpital à emplacement unique au centre régional multidisciplinaire et à emplacements multiples (également appelés des « hôpitaux de recherche »).

Les membres de l'ACISU, des organisations novatrices axées sur le changement, sont globalement responsables des activités intégrées suivantes:

- Un accès en temps opportun à des services d'haute qualité de santé spécialisés et à certains soins de santé primaire de qualité;
- constituer les principaux établissements de formation clinique des professionnels de la santé du Canada, y compris dans le cadre de partenariats avec les 17 facultés de médecine et des sciences de la santé au pays;
- les infrastructures et le soutien nécessaires à la recherche fondamentale et appliquée en santé, de même qu'aux percées médicales, et à l'innovation et à la commercialisation

Aucune autre organisation dans le domaine de la santé n'assure une telle gamme de services. Nous considérons nos membres comme une véritable ressource nationale en ce qu'ils constituent le pivot du système de santé.

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) est la voix nationale des 17 facultés de médecine du Canada.

Nos principaux campus et communautés d'enseignement englobent plus de 8 000 étudiants en médecine au premier cycle, plus de 10 000 stagiaires de niveau postdoctoral et près de 30 000 enseignants à temps plein et à temps partiel. Ces chiffres reflètent une croissance de plus de 25 % par rapport à l'année 2000 en ce qui a trait au nombre d'étudiants et d'enseignants.

Dans le cadre de son rôle de promotion et de défense des intérêts, l'AFMC tente activement d'amener le gouvernement et les principaux intervenants à participer à des débats d'orientation sur les thèmes de la santé, de l'éducation médicale et du financement de la recherche.

Les comités permanents de l'AFMC offrent une orientation en matière d'éducation médicale aux niveaux pré-doctoral et postdoctoral de même que sur le plan de la formation continue, de la recherche et des cycles supérieurs. Les comités spéciaux de l'AFMC sur les ressources de même que les groupes de ressources traitent également d'une variété d'enjeux propres à l'éducation médicale.

L'AFMC gère un rigoureux système d'agrément au niveau du premier cycle pour les 17 facultés de médecine canadiennes. L'agrément des programmes d'éducation médicale de premier cycle est une initiative que partagent le Comité d'agrément pour l'éducation médicale continue (CAÉMC) au Canada et le Comité de liaison sur l'éducation médicale (LCME) aux états-Unis. Par l'entremise du CAÉMC, l'AFMC agréée également les bureaux d'éducation médicale continue de toutes les facultés de médecine du Canada.

Mettant l'accent sur la formation clinique postdoctorale des médecins au Canada, le Système informatisé sur les stagiaires post-M.D. en formation clinique (CAPER) est un dynamique outil de cueillette des données et de recherche qu'utilise l'AFMC.

Depuis 2002, l'initiative d'imputabilité sociale de l'AFMC a permis de reconnaître et de promouvoir le rôle que jouent les facultés de médecine au Canada en s'assurant de l'accessibilité au système et de la capacité de ce dernier à répondre aux besoins en santé de la population en traitant des questions de professionnalisme, en s'engageant avec d'autres intervenants principaux dans les domaines de la santé publique, de la santé autochtone et des enjeux liés aux soins palliatifs en fin de vie et en examinant avec les jeunes leaders à quoi ressemblera le système de soins de santé de demain. Dans le cadre de l'initiative d'imputabilité sociale, l'AFMC examine des modèles d'éducation interprofessionnelle et de prestation de soins. L'organisme a récemment bénéficié de financement pour mener à bien un projet sur l'avenir de l'éducation médicale au Canada.

Depuis 2005, l'Association des facultés de médecine du Canada, l'Association canadienne pour l'éducation médicale, le Collège des médecins de famille du Canada, le Conseil médical du Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ont travaillé de concert pour organiser la principale Conférence canadienne sur l'éducation médicale. Cet événement exceptionnel permet aux intervenants du milieu de l'éducation médicale de se rencontrer afin de partager leurs expériences et de planifier de nouveaux moyens de mieux répondre aux besoins de leur clientèle.

BIOTECanada se consacre au développement commercial durable de la biotechnologie au Canada. Elle est une association nationale financée par l'industrie qui compte plus de 230 sociétés membres. Elle représente les multiples acteurs de la biotechnologie, notamment les entreprises émergentes et établies des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que les établissements universitaires et de recherche et d'autres organisations connexes.

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) est l'association nationale représentant plus de 20 000 hommes et femmes qui travaillent pour le compte de plus de 50 compagnies de recherche pharmaceutique au Canada. Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada constituent un des principaux investisseurs du secteur privé en R et D dans le domaine des sciences et de la technologie au Canada, en particulier dans le domaine prioritaire identifié par le gouvernement, soit la santé et les sciences de la vie. La vision de notre industrie concernant le partenariat avec le gouvernement fédéral afin de mobiliser les capacités biopharmaceutiques du Canada peut aider le pays à devenir un acteur mondial de premier plan dans ce domaine et à développer un secteur essentiel de l'économie et du système de santé canadiens.

Créée en 2000, la **Coalition canadienne des organismes bénévoles en santé (CCOBS)** représente les organismes bénévoles en santé nationaux de toutes les tailles; elle est leur porte-parole écouté pour les questions de politique publique et de recherche en santé qui se répercutent sur la vie des Canadiens. La CCOBS intervient d'une seule voix auprès du gouvernement fédéral et de ses organismes sur les questions liées au secteur bénévole du domaine de la santé, qui relèvent des politiques publiques. Les organismes qui en sont membres la font bénéficier d'une mine de connaissances, d'expertise, d'expérience et de ressources qui améliorent toutes la santé des Canadiens et consolident le système de santé du Canada.

Les organismes bénévoles en santé nationaux remplissent les rôles clés suivants pour le système de santé :

- cofinancement, avec le gouvernement, de travaux de recherche en santé de pointe, parmi les plus importants au monde;
- chef de file du changement de mode de vie au service de la prévention, du diagnostic précoce et de la qualité de vie;
- participation au vaste réseau de services offerts aux personnes avant leur entrée et à leur sortie de l'hôpital.

MEDEC est l'association nationale créée par et pour l'industrie canadienne de technologies des dispositifs médicaux. MEDEC est la principale source de défense des droits, d'information et d'éducation au sujet du secteur des technologies des dispositifs médicaux pour ses membres, pour la communauté élargie des soins de santé, pour les partenaires de l'industrie et pour l'ensemble du public. Nos buts sont d'améliorer les résultats des soins de santé pour les patients, ainsi que la croissance et la fécondité de notre secteur d'activité au Canada. Notre objectif consiste à assurer l'accès à une technologie éprouvée et sûre ainsi qu'à de nouvelles technologies médicales novatrices, mises au point par les sociétés membres.

Recherche Canada est une organisation bénévole sans but lucratif qui fait la promotion de la recherche en santé au Canada à l'échelle nationale. Ses membres, qui travaillent pour tous les Canadiens et Canadiennes, viennent de tous les secteurs qui s'emploient à accroître les investissements dans la recherche en santé. Ils comprennent les principaux instituts de recherche en santé, les organisations nationales de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé, les hôpitaux, les régies régionales de la santé, les universités, le secteur privé et d'autres.